

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 7 octobre 2009

### **L'Association Nationale des Opérateurs Détaillants en Électricité assigne ERDF en référé afin que sa campagne de communication précise qu'ERDF achemine l'électricité de tous les consommateurs quel que soit leur fournisseur.**

ERDF, assure en monopole la gestion des réseaux de distribution sur environ 95% du territoire nationale. La confusion des marques et des logos d'ERDF et d'EDF, sa maison mère et opérateur historique en concurrence, a déjà fait l'objet de vives critiques des fournisseurs, de la Commission de Régulation de l'Énergie (CRE) et du Médiateur de l'énergie.

ERDF a dévoilé très récemment une campagne de notoriété ayant vocation à « *affirm[er] [leur] identité d'entreprise et présent[er] [leurs] missions au service de tous* ». Au lieu de clarifier les missions d'ERDF au service de tous les consommateurs, **cette campagne entretient, voire amplifie, la confusion entre ERDF et sa maison mère.**

Ainsi, et dès qu'ils en ont pris connaissance, les membres de l'Association ont demandé expressément, avec l'appui de la CRE, à ERDF la modification de la campagne afin de mentionner que le gestionnaire de réseau exerce ses missions de service public au profit de tous les consommateurs « **quel que soit leur fournisseur d'électricité** ».

ERDF a reconnu l'utilité de cette mention additionnelle et l'a ajoutée aux campagnes presse et internet, mais a refusé de modifier sa campagne TV. Compte tenu de l'importance de la campagne TV (*plus de 2.600 passages sur 30 chaînes*), **l'Association a assigné ERDF en référé pour obtenir la modification de la campagne TV.** A défaut, l'Association demande la suspension pure et simple de la campagne d'ERDF.

Les consommateurs d'électricité doivent être informés de manière claire sur le rôle essentiel d'ERDF, qui doit permettre à tous les consommateurs d'avoir le choix dans leur fournisseur d'électricité sans aucun risque en matière de qualité de service et d'alimentation.

#### **Rappel sur l'Association Nationale des Opérateurs Détaillants en Électricité :**

*Créée en 2006, l'Association est composée de membres qui entendent promouvoir la construction, en France, d'un marché libéralisé pleinement efficace, c'est-à-dire offrant à tous les consommateurs français l'addition des bénéfices de la politique européenne en faveur de la concurrence et des avantages de la politique énergétique française.*

#### **Contacts :**

Fabien CHONÉ : fabien.chone@direct-energie.com - tel : 06 61 12 32 00

Ivan ROUSSIN : ivan.roussin@poweo.com - tel : 06 19 30 05 03